



opalim

www.opalim.org

# CONTACT ELEVAGE

## Le journal des adhérents

Avril 2017

### Actu & Evénements

Assemblée générale 2016

Page 3

Les Assemblées de secteur

Page 4



### Services & Techniques

Confiez-nous votre déclaration PAC 2017

Page 5

La finition des agneaux à l'herbe

Page 6

Changement climatique en Limousin : de nouvelles stratégies à mettre en place pour s'y préparer

Page 8

Comment choisir son reproducteur limousin mâle ou femelle ?

Page 10

L'entérototoxicité chez les ovins

Page 13

L'eau, premier aliment du troupeau

Page 14

Bilan de l'action « amélioration de la qualité des carcasses »

Page 16

Strongles digestifs

Page 17

Réglementation tuberculose

Page 18



# EDITO



Chères et  
Chers Collègues,

Permettre à tous les éleveurs de conserver la maîtrise de la mise en marché de leurs produits est une vision et une volonté qui malgré, des moments de tension et de doutes ont toujours été le cap suivi par notre organisation de producteurs. Ces valeurs présentes en permanence à l'esprit de mes prédécesseurs ont permis de développer notre association toujours au service d'un plus grand nombre d'éleveurs et d'innover sans cesse dans l'intérêt de tous en devant les modes.

Oser, innover, changer d'angle de vue, c'est notre histoire, notre avenir que je veux tracer devant vous.

Plus largement Opalim doit permettre à ses adhérents de faire connaître et reconnaître l'excellence de leurs pratiques d'élevage reposant majoritairement sur la valorisation de l'herbe. Pour occuper le segment de la consommation locale, nous songeons à développer en nous reposant dans la mesure du possible sur notre collègue acheteur, des prestations de service, abattage, découpe et transformation pour que chaque adhérent qui le souhaite puisse développer des circuits courts. Pour autant, ce segment de mise en marché ne suffira pas à écouler notre production de maigre ou de gras. C'est pourquoi dans un vrai partenariat entre les éleveurs, le collègue acheteur et la collectivité locale, Opalim porte le projet de marché au cadran à Bourdelas.

Je conclurais par une maxime de Louis Bidau, agriculteur béarnais « méfions-nous d'être en retard d'une idée et en avance d'une crainte ». A Opalim nous avons des idées et avançons sans crainte.

**Roland PELLENARD**  
Président d'OPALIM



# ALAP

## COMMERCE de BESTIAUX EXPORTATION

### Ets Henri et Philippe DUBOIS

LES ALLOIS  
LA GENEYTOUSE  
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Tél. : 05 55 09 71 65 - 05 55 09 75 87  
Port. : 06 08 10 75 13

Responsable de la publication : Roland PELLENARD

Responsable de la rédaction, Secrétaire de rédaction : Cécile BOYER, Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Sophie BETOULLE, Jean-Félix BILLARD, Cécile BOYER, Marlène COURNARIE, René FAUCHER, Thierry PRUGNAU, Amélie JUDE, Delphine DELATTRE, Laurène ROCHE et Vincent HINOUX.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédit Photo : OPALIM, Atelier Graphique

OPALIM : 2 Avenue Georges Guingouin  
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1  
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1800 exemplaires - Prix du numéro : 3 euros



## ■ Assemblée Générale 2016

L'assemblée générale 2016 d'Opalim s'est tenue le 30 mars 2017 au Palais des Congrès de Saint Yrieix la Perche devant près de 240 personnes. La situation de l'organisation de producteurs est saine avec **1469 adhérents** dont 1156 adhérents section bovine détenant 111768 vaches (29% du total des vaches des quatre départements) et 221 adhérents section-ovine détenant 86509 brebis. Plus de 80% des adhérents sont engagés dans des filières qualité ce qui leur permet une meilleure valorisation et un meilleur écoulement de la production.

**Pour l'occasion nous fêtons les 30 ans d'Opalim** d'où le choix du lieu en souvenir de la création de l'ADELIM en 1987, autour du marché de Bourdelas, par une poignée d'éleveurs adeptes de la liberté de commercialisation accompagnés de quelques négociants. Fusion de l'ADELIM avec l'ADOBAM en 2002 puis avec l'ADPA Creuse en 2004, en 2006 avec l'ARDEO et plus récemment avec l'Association Des Charentes pour donner ce qu'est aujourd'hui Opalim c'est-à-dire la plus grande organisation de producteurs non commerciales de la Région Nouvelle Aquitaine. Sa zone de reconnaissance s'étend de la Creuse à la Charente Maritime et en passant au nord, en production ovine uniquement, par la Vienne, l'Indre, l'Indre et Loire et le Cher.

Roland Pellenard Président de l'association a rappelé que l'objectif de notre organisation de producteurs était comme nous avions su le faire tout au long de notre histoire, d'oser, d'innover dans le but d'offrir à nos adhérents la possibilité de vendre un bon prix leur production basée sur cette alimentation d'excellence qu'est l'herbe.



Dans le contexte actuel deux enjeux semblent prépondérant, le revenu et l'acceptabilité sociale. C'est pour cela que Sylvie Brunel écrivain Géographe a été invitée à intervenir sur le thème: « manger de la viande pour sauver l'humanité..... et la planète!». Pour aller plus loin et occuper le segment de la consommation locale, nous pensons développer en nous reposant dans la mesure du possible sur notre collègue acheteur, des prestations de service abattage, découpe et transformation pour que chaque adhérent qui le souhaite puisse développer des circuits courts.

Conscient néanmoins de l'insuffisance de ce débouché pour nos productions, Opalim porte en partenariat avec le collègue acheteur et la collectivité locale le projet de marché au cadran à Bourdelas. Ce projet a été présenté à notre Assemblée Générale par Monsieur Daniel Boisserie Député Maire et Président de la Communauté de Commune de Saint Yrieix la Perche et Clément Le Page Architecte. Daniel Boisserie n'a pas hésité à demander la participation des éleveurs « Nous avons besoin de vos encouragements mais surtout de votre engagement pour que le projet fonctionne. On ne peut rien faire sans vous ».



## Marché au cadran

En France les marchés au cadran ont commencé à se développer dans les années 1970. Face à une crise agricole, la fin des foires, le maquignonnage des campagnes et des délais de paiements de plus en plus long et non garantis, des éleveurs, des syndicalistes et des responsables économiques ont mis en place les marchés au cadran au début pour les légumes, puis pour le porc et les bovins. Le marché de Lamballe (Côte D'armor) est créé en 1974. Depuis de nombreux marchés au cadran ont été créés notamment Ussel en 2004. En 2009 le marché de gré à gré de Saint Christophe en Brionnais a été transformé en cadran ce qui a entraîné derrière une forte dynamisation du commerce avec plus de 60000 animaux par an. Depuis se sont créés ou modernisés les marchés de Mauriac, de Sancoing, de Parthenay et plus récemment des Hérolles.

C'est au tour du marché de Saint Yrieix qui deviendra le premier marché au cadran de la Haute Vienne. Il est prévu de construire une salle des ventes de 75 places assises, un bâtiment administratif et de refaire les parcs actuels en 3 parties : les parcs vendeurs qui contiendront les animaux à vendre, les parcs invendus (définitifs ou en attente d'un nouveau passage en salle des ventes) et les parcs acheteurs qui reçoivent les animaux vendus et permettent aux acheteurs de constituer leurs lots. Les ventes seront retransmises dans le restaurant sur des grands écrans pour les éleveurs vendeurs.

## Qu'est-ce qu'un marché au cadran ?

Les éleveurs livrent leurs animaux au marché qui les prend en charge les enregistre vérifie l'identification et le sanitaire. Les animaux sont ensuite pesés et présentés sur un ring aux acheteurs qui ne savent pas à qui ils appartiennent. Des enchères montantes commencent par animal ou par lot à partir d'un prix planché défini par le chef des ventes. A la fin des enchères le vendeur à l'abri des regards de tous et en particulier des acheteurs décide de vendre ou non.



A la fin des enchères le vendeur à l'abri des regards de tous et en particulier des acheteurs décide de vendre ou non.

## Les avantages pour les éleveurs sont nombreux :

- connaissance en directe des cours et des tendances,
- l'anonymat permet l'équité entre tous, seule la bête est appréciée,
- paiement garantie en 48 heures,
- le cadran est un lieu de rencontre.

## Les avantages pour les acheteurs :

- ils connaissent les cours et les tendances en directe,
- ils peuvent choisir uniquement les animaux qui les intéressent,
- ils peuvent faire une grande partie de leurs achats en un lieu et un jour,
- le cadran prépare les factures,
- les bêtes peuvent partir directement du cadran vers leur destination finale sans avoir besoin de repasser par un centre d'allotement
- enfin ils paient les achats à 15 jours.

Cécile BOYER



## ■ Les Assemblées de secteur d'OPALIM

Du 20 février au 2 Mars 2017 les adhérents d'OPALIM se sont réunis pour leur assemblée de secteur. Le technicien de chaque zone, a fait une présentation sur l'alimentation des bovins ou comment conjuguer performance, économie et autonomie avant de rappeler qu'il était à la disposition des adhérents pour leur apporter une aide technique (alimentation, reproduction, sanitaire...), administrative, leur proposer d'adhérer au Plan Sanitaire d'Elevage, réaliser des qualifications...

Le vétérinaire Vincent HINOUX est intervenu afin d'expliquer pourquoi il est capital de faire une transition alimentaire que ce soit à la mise à l'engraissement des brouards, à la mise à l'herbe et même à l'occasion du changement de silos.

Ensuite la directrice Cécile BOYER a fait le bilan des activités en 2016 et présenté le prévisionnel 2017. En conclusion, le Président a rappelé que le rôle d'OPALIM est d'être au service de ses adhérents.

Les Assemblées ont été clôturées par une démonstration de mélangeuse et ont été suivies d'un moment convivial autour d'un buffet.



**NÉGOCE DE BESTIAUX**

**MAISON ARSICAUD**  
Depuis 1890

LA ROCHE SUR YON      POITIERS  
MARANS      NIORT  
ILE DE RE      ROCHELLE  
ROCHFORT  
ILE D'OLERON      SAINTES  
ROYAN      COGNAC      ANGOULÊME

Ferme de l'Aventure  
17230 Marans  
Tél 05 46 01 11 53  
arsicaud.maison@wanadoo.fr

[www.maison-arsicaud.com](http://www.maison-arsicaud.com)

## ■ Confiez-nous votre déclaration PAC 2017

Cette année encore, OPALIM se met à votre disposition pour vous aider dans votre déclaration PAC. L'ouverture de la Télédéclaration est prévue pour début avril. (N'oubliez pas votre déclaration ABA, ouverte depuis début janvier) qui se termine le 16 mai 2017.

Pour accéder à votre compte, un nouveau mot de passe vous sera demandé. Pour rappel, il ne sera valable que pendant 6 mois, et doit être différent des 5 derniers. Il doit contenir un minimum de 8 caractères, dont des chiffres, des lettres, et des caractères spéciaux.

Au niveau de la déclaration, il faut rester vigilant sur un certain nombre de critères. Sans cela, certaines aides peuvent être impactées en cas de non respect de la conditionnalité.

### L'aide verte, ou verdissement, est composé de 3 critères importants :

- Le maintien des prairies permanentes, pour lequel il existe la possibilité de les remplacer en fonction de la zone d'appartenance.
- Le calcul des SIE, à hauteur de 5% de la surface en terres arables, pour les exploitations concernées.
- La diversité des assolements (plusieurs conditions sont à respecter)

Les SNA sont comptabilisées sur votre RPG cette année. Elles sont figées et doivent faire l'objet d'autorisation pour les modifier ou les déplacer.

Elles peuvent également être comptabilisées dans le calcul des SIE pour ceux qui sont concernés. Une trop grande diminution pourra engendrer des pénalités.

L'ICHN, pour être perçu dans sa totalité, demande le respect d'un seuil de chargement :

UGB/ha	Tx ICHN
de 0,35 à 0,8	80 %
de 0,8 à 1,4	100 %
de 1,4 à 1,8	90 %
de 1,8 à 2	80 %

Dans le calcul de votre chargement, il est pris en compte les céréales autoconsommées, donc au minima, la surface en maïs ensilage.

Concernant le transfert de DPB, en cas de reprise ou cessation de terrain, plusieurs cas de figure sont rencontrés, pour lesquels des formulaires différents sont mis à votre disposition. .

**Les Techniciens d'OPALIM sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans vos différentes déclarations, n'hésitez pas à les contacter.**

Marlène COURNARIE



the viande.

the signature.



70, avenue Gambetta  
16500 CONFOLENS

Tél. 05 45 31 34 49

Fax: 05 45 31 34 10

sobeveal16@orange.fr

**Contact Éleveurs: Jacky. 06 08 23 84 82**

**Contact abattoir: Nicolas. 06 82 42 06 61**

## ■ La finition des agneaux à l'herbe

Plus économique en concentrés, la finition des agneaux à l'herbe apparaît comme une piste à la diminution des charges alimentaires. Cependant, seule une cohérence globale du système d'élevage entre le niveau de chargement de l'exploitation et les disponibilités en herbe permet de produire des agneaux d'herbe.

**Pour réussir la production d'agneaux d'herbe, deux points sont à privilégier :**

### La conduite des prairies :

L'herbe pâturée est de loin la plus économique, parce qu'elle ne nécessite pas de récolte mécanique, mais aussi parce qu'une herbe de qualité a un encombrement faible et une bonne valeur alimentaire. Les associations graminées-légumineuses résistent mieux aux aléas climatiques qu'une graminée seule et permettent d'allier appétence et bonne croissance. Les prairies riches en légumineuses sont idéales pour la finition des agneaux d'herbe.

### La conduite des agneaux à l'herbe :

Un système de pâturage tournant doit être mis en place afin que les agneaux ainsi que les brebis puissent trier et ne manger que le meilleur pendant la période d'allaitement. La consommation en concentré des agneaux d'herbe est variable selon les différents modes de conduite. De plus, la période d'agnelage, le poids des agneaux au sevrage ou encore le niveau de chargement par hectare sont tous des critères influençant l'engraissement des agneaux.

## En Charente, un système 100% agneaux d'herbe

Chez Jean-Marie et Bénédicte Renard

**« Notre objectif est de produire 100% d'agneaux d'herbe et d'être autonome en n'utilisant aucun concentrés, sauf en cas de sécheresse. »**

### Éléments clés de l'exploitation :

- Localisation : 2 sites éloignés de 12 km
- Main d'œuvre : 1.5 personnes
- SAU : 136 ha, tout en herbe, dont 45 ha en prairie permanente et le reste en temporaire.
- Troupeau : 530 brebis de races herbagères
- Chargement : 4 brebis / ha
- Reproduction : 100 % d'agnelages de saison et d'agneaux d'herbe, pas de mise à la reproduction des agnelles la première année.
- Production : En 2016, 1.6 agneaux/ brebis, poids moyen de 19 kg carcasse/ agneau.

### La conduite des agneaux d'herbe :

Les agnelages ont lieu de mi-février à début mai. Ils se répartissent en 2 périodes principales de 3 semaines séparées de 10 jours sans agnelage. A partir d'une semaine avant l'agnelage, les brebis sont rentrées en bergerie et ne sortent que quelques heures par jour :

- Les brebis non agnelées sortent 2 heures par jour.
- Les brebis agnelées sortent 2 à 6 heures par jour en fonction du temps.

Les brebis ont du bon foin à disposition en bergerie et en cas de sécheresse une complémentation est effectuée pour les brebis doubles avec 400 g de luzerne déshydratée.

Aussitôt après la naissance des lots de 50 pour les doubles et 70 pour les simples sont constitués. Ces lots sont en pâturage tournant rapide (changement de parc tous les jours), sur des parcelles de 1.5 ha autour de la bergerie : le parcellaire groupé autour des bâtiments facilite la surveillance.

Lorsque les 3 premières semaines d'agnelage sont finies les agneaux simples sont transférés sur le 2eme site afin de limiter le chargement. Ils sont laissés en liberté sur 25 ha pendant la deuxième période d'agnelage afin de diminuer la surveillance et le temps de travail. Pour ce qui est des doubles, ils restent en rotation journalière sur les prairies. Une fois les agnelages terminés le pâturage tournant continu jusqu'au sevrage, avec des changements de parcelle toutes les 24 à 48 heures. **Le but est de stimuler l'appétit par l'appétence de nouveaux pâturages ou de nouvelles parcelles.**

Etant donné que le pâturage est la principale ressource pour les animaux, la maîtrise du parasitisme est un préalable à l'obtention de bonnes croissances. Les agneaux simples à 1.5 mois reçoivent un traitement contre le tænia ainsi qu'une vaccination contre l'entérotoxémie. Puis au moment du sevrage tous les agneaux mâles et femelles reçoivent un traitement contre les strongles.

Après sevrage, vers 3.5 à 5 mois pour les plus âgés, les mâles sont séparés des femelles.

Les mâles sont répartis en 3 lots : un lot d'engraissement d'au maximum 50 agneaux pour limiter la concurrence, un lot de pré-engraissement où l'éleveur puise toutes les 2-3 semaines pour réalimenter le lot d'engraissement et un lot de stock (agneaux plus petits) qui alimente le lot de pré-engraissement.



Exportation de viande bovine depuis 1996

125 Route de Nexon  
87000 Limoges

Tél : 0033 (0) 5 55 30 03 10

Fax : 0033 (0) 5 55 30 51 59

covilim@wanadoo.fr

www.covilim.com

Le lot d'engraissement pâture les nouvelles prairies ou les plus riches en légumineuses. Les agneaux restent plusieurs jours sur une même parcelle mais une rotation longue est conservée pour favoriser l'appétence.

Les femelles sont conduites en un lot unique, agnelles de renouvellement et de boucherie, ces dernières n'étant engraisées qu'après les mâles. Les ventes se font tous les 15 jours.

### La conduite des prairies :

Les prairies de l'exploitation constituent la source principale de l'alimentation du troupeau. Pour cela le chargement est fortement réduit (4 brebis/ha). Des apports d'amendements sont régulièrement effectués.

Environ 10 hectares sont implantés tous les ans, à base de graminées et de légumineuses. Le mélange de base est Ray Grass anglais, trèfle violet, trèfle blanc, fétuque et dactyle. Pour le site de Brillac où les prairies sont précoces et séchantes il y a plus de dactyle et peu de fétuque et les prairies sont semées à l'automne. Pour le site d'Asnières-sur-Blour les prairies sont tardives alors elles sont semées au printemps et avec plus de fétuque.

Lors du semis, 90 kg d'avoine est incorporé au mélange pour quelques une des prairies qui seront destinées à l'engraissement des femelles. En ce qui concerne les parcelles destinées à la fauche,



elles sont sorties de la rotation au 15 avril. Pour finir, l'entretien des prairies est essentiel pour permettre des repousses de qualité.

**Pour conclure, la finition des agneaux à l'herbe est tout à fait réalisable, cela nécessite d'adapter sa conduite d'exploitation aux différentes exigences que ce système d'élevage requiert et qui ont été énoncés précédemment.**

Laurène ROCHE



## AGRICULTEURS



**VOUS SOUHAITEZ  
ALLER DE L'AVANT,  
VOTRE BANQUE  
EST LÀ POUR VOUS  
ACCOMPAGNER.**

**Crédit Mutuel**

CNCM - 89/90 rue Cardinet - 75017 Paris - Février 2017

## ■ **Changement climatique en Limousin : de nouvelles stratégies à mettre en place pour s'y préparer**

Dans le Limousin, 16 jours de pâturage supplémentaires par an nous sont promis « grâce » au changement climatique. Certes, ces prévisions semblent plutôt alléchantes... Mais à quel prix ?

Des simulations climatiques prévoient des températures plus chaudes sur l'année et un temps plus sec en été.



**En effet, aux alentours de 2050, il est envisagé :**

- Une augmentation homogène des températures.
- Un cumul de pluie identique sur le premier semestre, puis une dégradation sur le second semestre.
- Un déficit hydrique marqué en juillet-août.
- Un nombre de jours échaudants nettement supérieur de juillet à août.
- Une réduction du nombre de jours de gel (de 42 à 27 jours) avec une réduction marquée au printemps (de 7 à 2,5 jours).

En prenant comme modèle une prairie (herbe) et un sol dont la réserve utile est de 150 mm, la comparaison entre les périodes 1971-2000 et 2036-2065 montre une dégradation nette des conditions de confort hydrique entre juillet et août, ainsi qu'une diminution du nombre de jours de drainage d'octobre à février et une réserve hydrique des sols dégradée.

### **Quels impacts sur nos cultures en système bovins-viande ?**

Un allongement de la période de pousse de l'herbe permettra de gagner plus de 8 jours de pâturage au printemps et en automne. En contre-partie, les périodes de ralentissement de pousse en juillet-août seront plus longues et plus aléatoires : un déficit en herbe devra donc être géré en été, par la distribution de fourrage grossier notamment.

Pour la valorisation de l'herbe, pas de dégradation des conditions d'accès à la ressource pour des fauches précoces, pas de dégradation non plus en automne pour l'accès aux animaux (conditions de portance).

Les conditions pour la culture du maïs dans les zones de plus basse altitude ne seront pas dégradées (raccourcissement du cycle de

production permettant une moindre exposition au déficit hydrique estival). La culture deviendra possible plus haut en altitude, sans toutefois permettre chaque année une éventuelle récolte en grain.

Concernant les rendements, ils ne seraient qu'en légère hausse en herbe (quelques %), notamment sur les sols à faible réserve utile. La pousse de printemps serait quasiment inchangée en volume, avec une baisse de plus de 20 % (fort variable) l'été, et une augmentation de 15 % en automne. Les rendements seraient maintenus en moyenne pour le maïs ensilage, mais plus variables. La luzerne n'est pas une culture traditionnelle dans la région mais verrait ses rendements se maintenir dans le futur. Sa culture fait déjà sur place l'objet d'une relance et la régularité de ses rendements est appréciée.

L'une des principales contraintes que pose le climat de 2050 sur ce système d'exploitation est la nécessité de pallier le déficit d'herbe estival par un apport de fourrages grossiers de complément. Or, le taux de fauche au printemps est déjà très élevé (près de la moitié de la surface en herbe est fauchée en première coupe) et augmenter ce ratio conduirait à un déséquilibre dans le système (toutes les surfaces fauchées au printemps fourniraient trop d'herbe à faire pâturer en automne).

### **Différentes stratégies sont proposées pour mieux supporter les changements climatiques qui se dessinent :**

- **OPTION 1** : les vèlages, s'ils restent sur janvier, constituent un facteur de blocage pour exploiter l'herbe sur une période plus longue. Une option d'adaptation possible consiste à avoir deux périodes de vèlage : l'une en fin d'automne, l'autre en fin d'hiver. Ainsi, l'un des lots serait susceptible de valoriser l'herbe jusque très tard en saison, et l'autre pourrait être mis à l'herbe beaucoup plus tôt, voire en hiver.

- **OPTION 2** : La mise en place de cultures fourragères à stock permettrait d'augmenter le stock fourrager sans augmenter le taux de fauche en premier cycle. Il peut s'agir de luzerne, de maïs voire de mélanges céréales/protéagineux ensilés immatures. Introduire ces cultures dans l'assolement permettrait non seulement de gérer le problème de ratio de fauche en premier cycle, mais aussi de diversifier la ressource fourragère et donc les périodes d'exposition au risque, ce qui constitue une réponse intéressante face aux aléas climatiques.

- **OPTION 3** : Cette option repose sur une réduction du chargement, et donc des besoins en fourrages, rendue possible par le développement d'une production de veaux élevés à l'herbe. La production de veaux est valorisée directement, il n'y a plus d'exportation de brouillards vers la filière italienne. La production sous signe de qualité permet de valoriser ce mode de production extensif.

Les rations très fibreuses vont donc constituer une part de plus en plus importante des rations de nos animaux. Apprendre à en tirer le meilleur (qualité, quantité et assimilation) est l'objectif principal des années futures, pour limiter l'impact de ces étés secs sur nos animaux.



### Quels impacts sur nos animaux ?

Ce n'est plus un secret, un apport en oligo-éléments et vitamines équilibré et en quantité suffisante dans la ration est indispensable pour préserver la santé du troupeau. L'herbe verte pâturée est un exemple parfait d'équilibre en apport de ces éléments aux animaux. Cependant, les changements climatiques prévus dans les prochaines années pourront à terme modifier nos façon de procéder car ils impactent également les qualités nutritionnelles de nos fourrages.

D'abord, les printemps très pluvieux ont tendances à lessiver les sols des oligo-éléments qu'ils contiennent, les rendant moins

disponibles pour les plantes, et par suite pour les animaux.

Ensuite, la sécheresse réduit la disponibilité des minéraux et des oligo-éléments du sol pour les plantes, et limite également l'enrichissement des sols de par son impact sur les propriétés physico-chimique du sol (structure, pH, humidité...).

Ajoutons que la plupart des vitamines étant sensibles aux UV, un ensoleillement plus long diminuera de façon conséquente la teneur des fourrages en verts en vitamines.

Avec ces changements climatiques, une gestion plus fine de la complémentation minérale et vitaminique est donc indispensable, que ce soit sous forme de pierre à lécher, liquide ou semoulette pour éviter les situations sanitaires « catastrophiques » de la fin d'été et de l'automne.

Ces options d'adaptation de nos élevages limousins au changement climatique ne sont que des exemples de gestion proposés pour mieux surmonter les contraintes qui s'imposeront à nous dans les années à venir.

Une chose est sûre, la gestion de nos élevages va devoir évoluer pour s'adapter à ces nouvelles contraintes. Quelle que soit l'option qui sera prise, nous devons changer nos habitudes pour nous adapter aux conditions que la nature nous impose.

**Pour toute information, n'hésitez pas à contacter votre technicien de secteur.**

## MINERALISEZ VOTRE TROUPEAU ET AIDEZ-LE À TIRER LE MEILLEUR DE LA FIBRE



### La Nutrifibre : pour valoriser les rations fibreuses

- L'Amarferm, produit 100 % naturel, permet de mieux valoriser la fibre en aidant les animaux à digérer les rations sèches
- Les levures stimulent le fonctionnement ruminal
- Complémentation en minéral et oligo-éléments permettant de couvrir les besoins des animaux en période estivale

### La Nutrifertim : pour sécuriser immunité et fertilité

- Les antioxydants permettent de lutter contre le stress causé par les chaleurs et la sécheresse
- Les oligo-éléments et vitamines permettent de soutenir le système immunitaire et le système reproducteur
- Solution pour améliorer le transfert d'immunité au veau et pour soutenir la reproduction



## ■ Comment choisir son reproducteur limousin mâle ou femelle ?

Comme le veut la tradition, chaque année il faut procéder aux **choix des futurs reproducteurs**. Cette étape est cruciale pour l'avenir et le développement du troupeau. En effet tous les ans il est nécessaire de trier des génisses de renouvellement pour remplacer les réformes. Puis du côté « mâle » il faut renouveler aussi les taureaux, car les anciens tombent en consanguinité, ou les imprévues font qu'il faut en acheter un. Tous ces choix sont un casse-tête pour certains éleveurs, et chose plus facile pour d'autres. Certains s'appuient essentiellement sur **les performances et la morphologie** de l'animal pour choisir, puis d'autres privilégient les ascendants pour sélectionner les animaux. Mais il faut garder en tête que ces choix doivent être raisonnés en fonction des **critères à améliorer dans le troupeau**.

### Pour la voie femelle :

Le choix des femelles de renouvellement s'effectue chaque année et est une étape clé dans régénération du troupeau. D'ailleurs pour assurer un bon âge moyen au sein du troupeau et pouvoir effectuer un tri strict dans les réformes, il est primordial d'avoir un



taux de renouvellement compris entre 20 et 25 %. Ce qui n'est pas toujours le cas dans les troupeaux, et cela impacte directement les résultats zootechniques et le progrès génétique.

Pour cela le tri est souvent effectué de préférence en 2 fois, la première fois au sevrage, puis un deuxième tri définitif avant la mise à la reproduction des génisses. Il est important de choisir des femelles avec de bonnes qualités d'élevage.

### C'est-à-dire :

- Docilité
- Facilité de vêlage
- Qualité maternelle
- Qualité laitière

Pour réussir à réunir ces 4 critères il faut appliquer un tri sévère au sein du lot de génisses disponibles. Pour commencer le tri doit s'effectuer sur le phénotype de l'animal, c'est-à-dire la morphologie et le comportement.

### Les points à observer :

- Le **comportement** de la génisse (pas d'affolement, docilité, animal en confiance)
- Le **développement squelettique** (important pour la capacité de l'animal à encaisser les moments critiques)
- La **longueur de bassin** pour la facilité de vêlage (préférée à la largeur) ou si possible effectué la mesure d'ouverture pelvienne (outil fiable pour mesurer l'aptitude d'une femelle à vêler)
- **Rectitude du dos**
- **Les aplombs** (pour la longévité de l'animal)
- Le **développement musculaire** (pour valoriser le plus possible l'animal à la réforme)

La difficulté est de réussir sélectionner des animaux de type mixte. En effet le développement squelettique est important pour le renouvellement, mais le musculaire aussi pour la valorisation en boucherie au moment de la réforme.



**Pérignanas**  
**87520**  
**CIEUX**

SARL au capital de 150 000 €  
Paiement sous 15 jours maximum

tél. : 05 55 03 25 62 • fax : 05 55 03 82 89  
limobovi427@orange.fr

**Christophe SAPPEY**    **Fabrice MARTINHO**  
**06 09 73 81 36**        **06 22 72 58 17**

**COMMERCE DE BESTIAUX**  
**TOUTES CATÉGORIES**  
(export - viande en gros)



Une fois ces points observés, on peut se pencher sur les ascendants de l'animal. En effet le père et la mère de la future génisse vont permettre de choisir définitivement. Les choses auxquelles il faut prêter attention chez les ascendants :

Mère	Père
Carrière (nombre de veaux, nombre de vêlages sans problèmes)	Morphologie et caractère
Si possible, PAT 120j des descendants (indicateur des qualités laitière)	Performances (poids de naissance, GMQ etc ...)
Résultats zootechniques (IVV, nombres de vêlages difficiles, réussite à l'IA)	Performances de la descendance
Aptitudes fonctionnelles (aplombs, longévité, capacité d'ingestion)	Origines et index des ascendants
Docilité et morphologie	
Index maternelle (si possible)	
Origines	

Les ascendants avec leurs différents critères (ci-dessus), ont également une importance dans les choix de l'éleveur. Il est préférable de conserver une génisse de la **meilleure reproductrice du troupeau**, si elle remplit les premières conditions.

### Pour la voie mâle :

Pour la voie mâle c'est un tout autre combat, il faut savoir que le choix d'un taureau va **impacter à grande échelle le troupeau**. C'est-à-dire qu'un mauvais choix va **détériorer** à grande vitesse les qualités du cheptel et faire perdre du temps sur le **progrès génétique**. C'est pour cela que la marge de manœuvre est très

de naissances, croissance, allaitement...). Pour atteindre ces objectifs, il est capital de **hiérarchiser ses priorités**. Il est conseillé de ne choisir pas plus de **2 critères à améliorer**, et **avancer par étape selon le niveau de son élevage**. Aucun reproducteur ne détient toutes les **qualités** pour améliorer tous les critères en **une génération**. L'objectif de la sélection est de **travailler par palier** pour fixer les caractères sur son noyau de femelles. Une fois cette mission atteinte, on cherche un reproducteur qui permettra de passer un **palier supplémentaire**. Dans un troupeau la sélection est un travail de patience et de **persévérance**, mais il est surtout très important en cas de résultats non satisfaisants, d'**être strict et d'éliminer les animaux**.

Au moment d'acquérir un mâle reproducteur il y a **deux types d'éleveurs**, celui qui anticipe et qui investit dans de jeunes veaux allant de 9 mois à 18 mois, puis celui qui s'y prend « au dernier moment » et qui n'achète que des taureaux adultes dans l'urgence car un taureau s'est blessé ou simplement reformé. Dans le premier cas, l'intérêt est **d'avoir un choix plus large** (plus difficile) mais des animaux n'ayant pas fait leurs preuves. Cette méthode est à présent facilitée grâce aux **ventes** qui permettent d'avoir une **présentation** d'une cinquantaine de veaux en général. Par la suite ces animaux achetés jeunes peuvent être revendus aux alentours de 5 ans (quand ils reviennent sur la génération de leurs filles) pour souvent être valorisés à la reproduction au moins au **même prix d'achat** (dans la plupart des cas) ou **conservés si la production est exceptionnelle**. Alors qu'acheter un taureau à l'âge de 5 ans et l'emmener au bout permet de connaître « ce qu'il vaut », mais la valorisation a la réforme n'est pas du tout la même et peu rémunératrice.

(Suite page 12)



réduite et l'erreur proscrite. En revanche un bon choix, un taureau qui marque le troupeau de manière significative et qui produit des générations performantes n'a pas de prix. En effet **les retombés économiques** d'un bon taureau au niveau de la troupe peuvent être **conséquentes**.

Quand on choisit un mâle il faut d'abord savoir quels sont les critères que l'on veut **améliorer au sein de du troupeau** (conditions

Les différents points d'observation pour choisir son mâle :

Morphologie	Performances
Finesse d'os	Poids de naissance
Docilité	Poids Age Type 120 jours et 210 jours
Développement musculaire et squelettique (en fonction des orientations)	GMQ (influencer par le milieu)
Aplombs (arrière et avant)	Index des parents (FN, CR, DM, DS, ALAIT, IVMAT)
Rectitude de dos	
Longueur et largeur de bassin	
Arrondie, longueur et largeur de la culotte	
Largeur et épaisseur du dessus	

Aujourd'hui la race oriente davantage la sélection sur le **développement musculaire**, qui est l'atout de la race limousine. Ses **qualités bouchères** et sa **facilité de naissance** font d'elle une des meilleures races au monde et il est important de conserver ces particularités. De plus aujourd'hui, les **bouchers** sont à la recherche d'animaux avec de la **finesse d'os** pour accroître le **rendement des carcasses et diminuer les déchets**. C'est pourquoi les premiers critères dans ce tableau sont la **finesse d'os**, le **poids de naissance** et le **développement musculaire**.

C'est pour cela que depuis quelques années nous vous proposons deux fois par an (printemps/automne) une vente de reproducteurs

organisée en partenariat avec **KBS Génétic**. Nos critères de sélection sont axés sur la facilité de naissance, la finesse d'os et développement musculaire. Nous sélectionnons également toujours quelques veaux plus mixtes pour les **producteurs de taurillons lourds** plus tardifs et les éleveurs à la recherche de **taureau pour faire des vaches**. De manière générale nous œuvrons au mieux pour proposer à nos éleveurs une **sélection de veaux de qualité supérieure**, provenant d'élevages reconnus.

Jean-Félix BILLARD



**Un dynamisme au profit des éleveurs !**

**SO.BE.VIA**  
LORTHOLARY BETAÏL

La Croix du Breuil  
87250 BESSINES SUR GARTEMPE  
Tél : 05.55.76.88.20 – Fax : 05.55.76.08.97  
Christophe Lortholary : 06.08.83.14.97  
[Lortholary-betail87@orange.fr](mailto:Lortholary-betail87@orange.fr)

**Commerce de bestiaux, import/export**  
**Viande limousine label rouge**

**Vincent Perrin** : 06.25.73.14.64  
**Raphaël Jannoty** : 06.78.49.03.59  
**Jean-Yves Sansault** : 06.11.73.41.74  
**Bernard Deblois** : 06.12.25.03.28

## ■ L'entérotoxémie chez les ovins

Les entérotoxémies sont des intoxications à point de départ intestinal, conséquences d'une prolifération de bactéries du genre *Clostridium*. La multiplication rapide de ces bactéries intervient dans un contexte de facteurs favorisants, conduisant à des perturbations graves de l'écosystème intestinal. Ce sont le passage dans le sang des toxines produites par les *Clostridium* qui vont provoquer la mort immédiate de l'animal.

Dans quasiment tous les cas, vous ne verrez pas de symptômes : l'agneau ou la brebis est retrouvé mort sans signes annonciateurs au pâturage. Les animaux bien conformés sont en premier touchés.

### Quels sont les facteurs favorisant les entérotoxémies ?

On retrouve tout d'abord les facteurs physiologiques ; chez le nouveau-né, la flore n'étant pas encore installée, l'apparition des entérotoxémies fait suite à l'immaturation de « l'effet barrière ».

Viennent ensuite les facteurs alimentaires ; on y retrouve principalement tous les éléments qui vont favoriser le passage brutal d'aliments non digérés dans l'intestin : l'absence de transition lors d'un changement de régime alimentaire, les rations peu fibreuses ou à faible taux cellulosique, l'excès d'azote soluble dans la ration, les variations de consommation des animaux (dominance, appétence de l'aliment, variation de température).

Troisième facteur favorisant les entérotoxémies : le parasitisme intestinal. Le ténia, les strongles intestinaux, les coccidioses perturbent la digestion et modifient l'éco-système intestinal.



Autre facteur possible : le pica par carence en phosphore par exemple peut-être à l'origine d'une entérotoxémie chez l'agneau.

### Comment prévenir les entérotoxémies ?

La prévention des entérotoxémies passe tout d'abord par la prévention sanitaire. Celle-ci est indispensable et conditionne le succès de la prévention médicale. Elle a pour objectif principal de limiter les risques conduisant à un déséquilibre de la flore intestinale à savoir ceux liés :

- A l'alimentation (gérer les transitions alimentaires, éviter les déséquilibres de ration).
- A l'intégrité de la muqueuse intestinale (assurer une bonne vermifugation).
- Aux traitements intercurrents (éviter les antibiothérapies prolongées ou inadéquates).

En complément, la prévention vaccinale permet d'atteindre et de maintenir des niveaux d'antitoxines en rapport avec la production massive de toxines qui accompagne la multiplication anarchique des clostridies dans l'intestin.

Le rapport coût/bénéfice n'est plus à démontrer ; vacciner 100 agneaux coûte moins cher que d'en perdre 1 seul.

Maîtriser l'entérotoxémie dans son élevage passe donc par un ensemble de démarches, qu'elles soient préventives, sanitaires ou vaccinales. Ces mesures, peu onéreuses comparées aux pertes économiques liées à l'entérotoxémie peuvent facilement rentrer dans le plan sanitaire raisonné et efficace d'un élevage ovin.

Amélie JUDE



## 6 & 7 Septembre 2017 « Des brebis pour notre avenir »



« Si nous sommes fiers du chemin parcouru, nous sommes toujours délibérément tournés vers l'avenir. Soutenus par nos organisations nationales, FNO, Interbev Ovins, Races de France, Coop de France, pour la 1<sup>ère</sup> fois le Comité National Brebis Laitières et avec bien sûr le soutien de nos partenaires historiques, dont OPALIM fait partie, notre détermination à promouvoir l'élevage ovin national, en s'appuyant sur la dynamique de nos territoires est intacte. L'éleveur ovin est très attaché à son Tech-Ovin. Nous nous mobilisons, tous ensemble pour le satisfaire et pour lui proposer un évènement à la hauteur de ses attentes et de ses ambitions ».

Claude Souchaud, Président de Tech Ovin

### 10 000 m<sup>2</sup> pour les professionnels de l'ovin

Devenu une référence en France, TECH OVIN séduit tous les deux ans de plus en plus de professionnels. À la fois rendez-vous incontournable et convivial de tous les éleveurs, lieu d'échanges et d'informations, TECH OVIN est reconnu pour la qualité de ses contacts commerciaux. À noter qu'avec plus de 200 sociétés exposantes, TECH OVIN présente une offre commerciale complète pour toute la filière ovine, que ce soit en alimentation animale, sanitaire, équipements et matériels d'élevage, machinerie agricole, génétique...



### Plus de 15 000 visiteurs

Un salon national puisque les visiteurs viennent de toute la France, y compris des DOM-TOM (Guyane) et même international avec la présence, en 2015, de délégations d'Europe, mais aussi d'Afrique du nord et d'Amérique du sud.

## ■ L'Eau, premier aliment du troupeau



Les animaux d'élevage sont tributaires d'un apport constant et régulier en eau, y compris les veaux dès leur plus jeune âge.

L'eau est un facteur déterminant pour la digestion et le métabolisme des animaux ; elle assure entre autre le transport des nutriments dans l'organisme, permet l'excrétion des produits terminaux du métabolisme (urine, fèces, sueur), la sécrétion de lait...

De plus, l'eau est un élément clé dans la régulation de la température corporelle (respiration, transpiration).

D'une façon générale, les bovins tolèrent moins bien la sensation de soif que de faim. L'absence d'abreuvement ou la limitation des quantités disponibles entraînent des pertes considérables de poids et de production de lait.

Un déficit hydrique conduit à une réduction de la prise d'aliments entraînant une baisse des performances et une sensibilité accrue aux maladies.

### Besoins en eau des troupeaux :

Pour la vache allaitante, il faut compter en moyenne 50 à 70 litres d'eau par jour pour le couple vache + veau, 40 litres pour une vache tarie, une génisse pleine ou un taurillon, à multiplier par 1.5 à 2 en période estivale (sup à 25°C) et lors de l'allaitement.

### La consommation peut varier suivant :

- **Le stade physiologique** : le poids, la croissance, la gestation, lactation et le tarissement.

- **La nature des aliments** : la consommation d'aliments secs augmente celle d'eau et inversement, il faut donc tenir compte de la MS ingérée, la vache a besoin environ 5 litres d'eau pour digérer 1 kilo de MS



- **Les conditions climatiques** : en temps orageux par exemple, l'ingestion d'eau baisse d'un tiers, alors qu'elle augmente de 75 % lorsque la température subit une hausse de 5 ° c (effet de la thermorégulation). De plus, il est préférable de donner une eau tempérée aux animaux (8 à 14 °C), quelle que soit la saison.

**Il va de soi qu'une eau impropre à l'abreuvement va donc avoir rapidement des conséquences sur la santé du troupeau.**

### Qualité de l'eau :

En élevage, l'eau distribuée aux animaux peut avoir différentes origines : réseau communal, source, puits ou forage. Dans le cas où l'eau provient d'une adduction à un réseau, elle doit réglementairement et théoriquement être délivrée potable.

Les réserves naturelles d'eau (mare, étang, cours d'eau) ajoutent au risque de pollution, celui des dangers accidentels et parasitaires.

L'eau doit également être de bonne qualité, au risque d'entraîner des pathologies comme salmonellose, botulisme, paratuberculose, diarrhées néonatales...

Un veau sans eau propre à disposition, peut voir sa croissance diminuée et le risque de diarrhée multiplié par 5.

Risques Sanitaires	Mare Etang (1)	Ruisseau Rivière (2)	Puits Forage (3)	Réseau Public
<b>Parasitaire :</b> Grande Douve Paramphistome Cryptosporidiose Cysticerose Sarcosporidiose	+++	++	-	-
<b>Virale :</b> Picornavirus Rotavirus Coronavirus	+++	++	+/-	-
<b>Bactérien :</b> Salmonellose Leptospirose Brucellose Paratuberculose Botulisme	+++	++	+/-	-

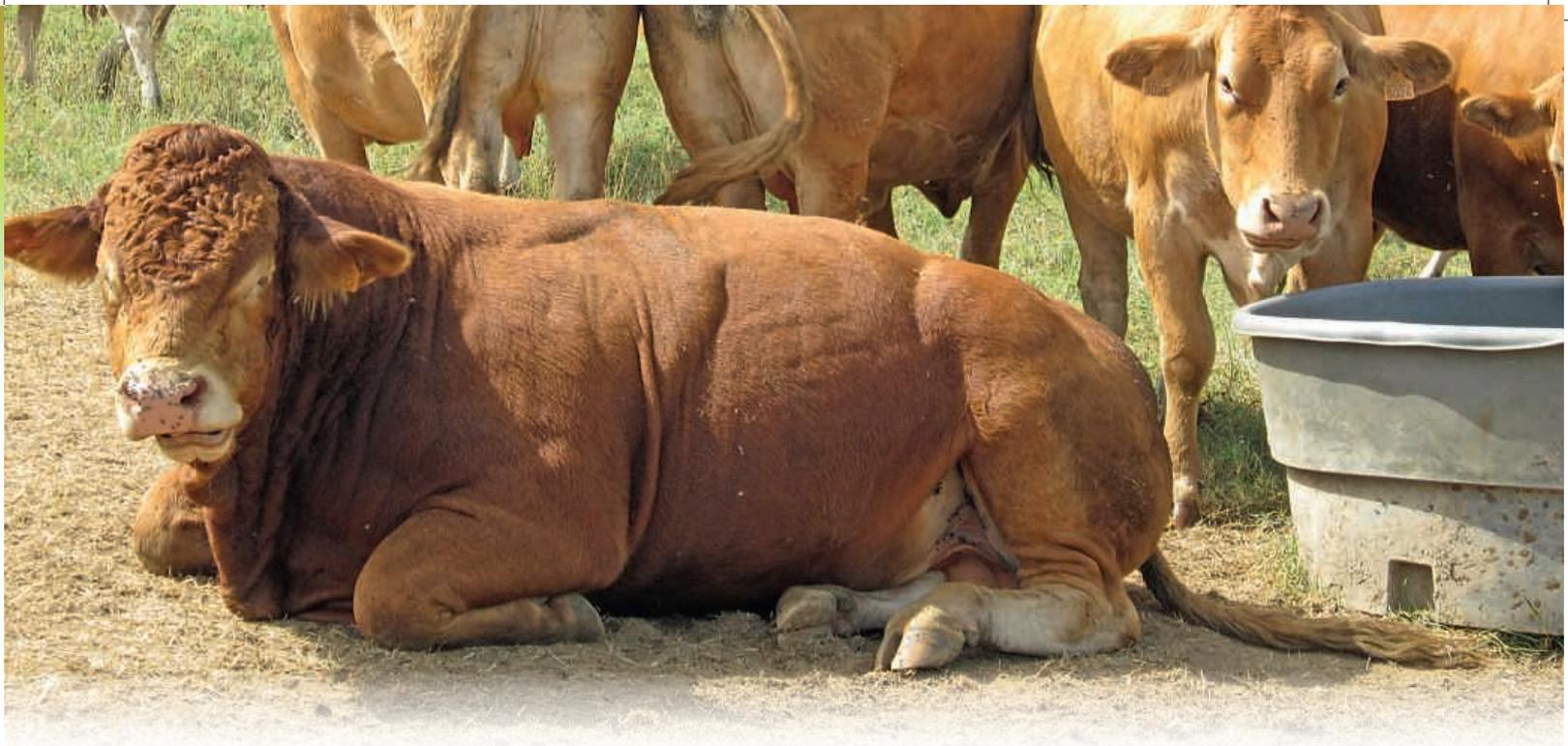
Risques : - Nul      +++ Très important

(1) Mare/étangs: variations associées surtout à des risques de pollution directe (fèces) et à la t° en période estivale.

(2) Ruisseau/rivière: augmentation des risques en fonction du nombre et du type de rejets en amont.

(3) Puits/forage: sous réserve d'une bonne protection de captage.

**ATTENTION : Avoir une eau de qualité à la source, que ce soit une source privée, ou l'eau du réseau, est bien, mais inutile si celle-ci se recontamine par la suite.**



### Mesures preventives :

#### - Dans les bâtiments :

Lorsqu'on regarde les parois extérieures des abreuvoirs, on se donne vite une idée des déjections qui tombent également à l'intérieur. En été, avec les chaleurs, ceux-ci deviennent très vite des bouillons de culture, avec la prolifération de germes pathogènes.

Pour éviter le développement de ces germes, il est conseillé de nettoyer et de désinfecter régulièrement les abreuvoirs.

Faire le maximum pour les protéger des déjections et apports de matière organique, notamment de la paille lors du paillage.

Les vaches sont incommodées par la présence de fèces dans l'eau dès 0.005 % de bouses (étude canadienne de 2002).

#### - Dans les pâturages :

Il est préférable d'avoir des abreuvoirs faciles à nettoyer et à vidanger.

Eviter l'abreuvement direct aux mares, ruisseaux...ou aménager leurs abords pour en limiter l'accès.

Particulièrement lors de fortes températures (sup à 30 °C), éviter que les animaux ne parcourent plus de 200 mètres jusqu'au point d'eau, installé ou aménagé de préférence à l'ombre.

Lorsque l'eau est utilisée sur plusieurs jours (cas des tonnes à eau), il peut être utile d'avoir recours à une chloration complémentaire (pastilles).

Fournir une quantité d'eau et un nombre de places suffisantes, une vache boit à la vitesse de 15 à 20 litres par minute.

# COMMERCE DE BESTIAUX

**SAS MAPAS ET FILS**

La chaise - 16220 VOUTHON

Tél : 06.07.55.74.51

05.45.23.12.51



[sarl.mapas@wanadoo.fr](mailto:sarl.mapas@wanadoo.fr)

### En résumé :

#### - Ce qui doit vous alerter :

**A l'abreuvoir :** bacs qui verdissent, dépôts dans le fond ou sur les parois (problème de qualité ou manque d'entretien), animaux qui hésitent à s'abreuver, abreuvoirs fréquemment souillés par des déjections, temps d'attente trop long.

**Problèmes sanitaires :** apparition de diarrhées ou d'une série d'avortements sur un lot avec une source différente du reste du troupeau, apparition de maladies potentiellement associées à la mauvaise qualité de l'eau (autres causes exclues): salmonellose, colibacillose, diarrhée des veaux.

Une eau plus propre, plus accessible donne des animaux qui mangent mieux donc un gain en productivité et une diminution des risques sanitaires (maladies, parasitisme, baisse de fécondité...)

En cas de doute sanitaire, ne pas hésiter à faire une analyse.

Thierry PRUGNAU



## ■ Bilan de l'action « amélioration de la qualité des carcasses », programme financé par le Conseil Régional Limousin

En 2015, le Conseil Régional a lancé un appel projet sur 2 ans portant sur l'amélioration de la qualité des carcasses.

Au total près de 100 éleveurs sélectionnés par les techniciens d'OPALIM ont été suivis dans cette opération sur 2015 et 2016.

### Cette opération s'est déroulée en plusieurs temps :

- Pour les nouveaux engraisseurs, une partie du suivi s'est déroulé directement chez l'éleveur. Le but était de planifier techniquement et économiquement le lancement d'un atelier d'engraissement.
- Pour l'ensemble des éleveurs, nous avons organisé des réunions collectives de 15 à 20 éleveurs.

### Le thème de ces réunions portait sur :

- Présentation et attente de la filière viande bovine.
- Produire des fourrages en quantité et de bonne qualité sur son exploitation pour être le plus autonome possible.
- La génétique : un élément important pour produire des animaux de qualité.
- Visite d'exploitation : restitution des résultats du groupe de travail.

### Extrait des résultats du groupe :

Nous nous sommes intéressés à trois catégories principales : Vache de réforme, Jeune Bovin et Génisse.

### 1- Conformation :

#### - Au niveau de la conformation :

- **Génisse** : une amélioration est constatée avec un nombre d'animaux plus importants en conformation «E» et «U» au détriment du «R». Le pourcentage dans le «E» et le «U» augmente de 2.34 %.

- **Pour les vaches**, on constate une baisse d'animaux dans la catégorie «E» de 0.58 % mais dans un même temps la catégorie «U» augmente de 2.18 %. La catégorie «R» et «P» baissent de près de 3 %. On voit apparaître cependant quelques animaux en catégorie «P».

- **En JB**, la progression de la catégorie «E» est importante avec +2.8 % d'animaux au détriment du «U». Les autres catégories sont stables.

Evolution des classements (en %) des différentes catégories entre 2015 et 2016 :

Classement	Génisse	Vache	JB
E	+ 0.61 %	- 0.58 %	+ 2.79 %
U	+ 1.73 %	+ 2.18 %	- 3.65 %
R	- 2.47 %	- 2.78 %	- 0.05 %
O	+ 0.14 %	- 0.09 %	+ 0.91 %
P	0.00 %	1.28 %	0.00 %

### 2- Poids :

#### - Au niveau des poids :

- **Pour les génisses**, le gain de poids est de 3kg. L'âge à l'abattage légèrement plus élevé en 2016 vient annuler cette progression.

- **Pour les vaches**, le gain de poids est de 21Kg. Pour cette catégorie, cela représente une hausse assez significative (+5%). La variation

selon les exploitations est assez importante avec des exploitations qui progressent (gains de poids importants) et d'autres où la finition des animaux reste à améliorer.

Evolution des poids des différentes catégories entre 2015 et 2016 :

Catégorie	Génisse	Vache	JB
2015	359 Kg	408 Kg	410 Kg
2016	362 Kg	429 Kg	413 Kg

### 3- Bilan des sorties :

Au niveau des périodes de sorties, il n'y a pas de changement entre 2015 et 2016.

**Pour les génisses**, les périodes de sorties sont assez bien étalées avec un léger creux en septembre et octobre.

**Pour les vaches**, depuis 2015, les ventes sont plus étalées qu'auparavant. Les engraisseurs sortent de plus en plus de bêtes l'été. Ceci permet d'étaler par rapport aux éleveurs qui commercialisent plus en période hivernale.

**Au niveau des JB**, les ventes sont désormais bien réparties sur l'année avec un pic pendant l'hiver. La vente des JB avec des âges différents permet d'étaler les ventes (de 12 à 18 Mois).

Cette action a permis aux éleveurs de prendre conscience de l'intérêt de la qualité des carcasses. La demande du marché est aujourd'hui très précise et la différence de cotation est importante selon les différentes qualités produites.

OPALIM s'engage auprès des éleveurs pour continuer cette action, n'hésitez pas à en parler à votre technicien de secteur.

René FAUCHER





*Responsables  
Partenaires  
Engagés*




**SVA Jean Rozé**  
BP 90237  
35502 VITRE CEDEX  
Tel. : 02 99 74 65 94  
Fax : 02 99 74 78 00

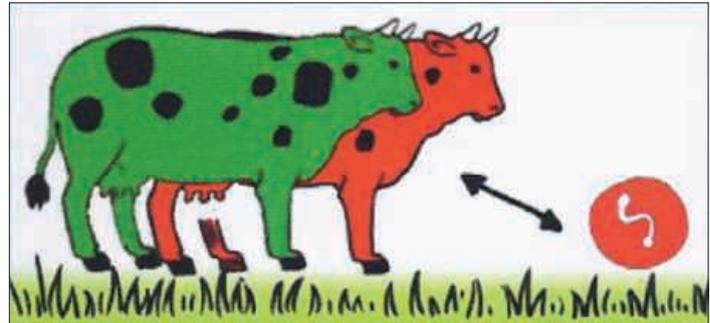
[www.partenairesva.fr](http://www.partenairesva.fr)



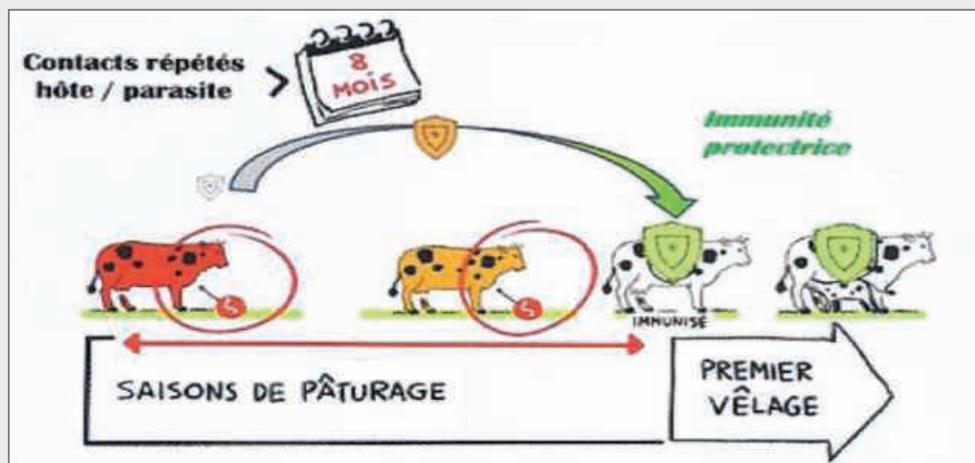
## ■ Strongles digestifs

# Traiter OUI, mais pas trop !

Les génisses de certains troupeaux sont capables de gérer elles-mêmes leur relation avec les strongles digestifs alors que dans d'autres, les vaches sont encore impactées par ces parasites.

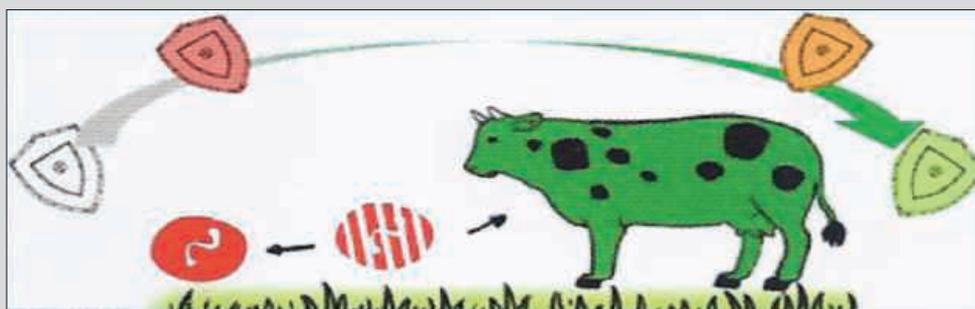


## POURQUOI ?



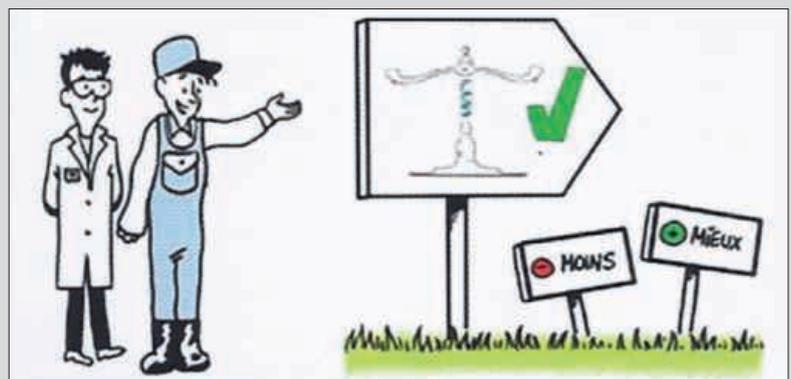
Dès la première mise à l'herbe, les contacts avec les parasites sont essentiels. Une étude récente menée en France confirme que l'immunité des bovins est protectrice lorsqu'ils ont cumulé plus de 8 mois de contact répétés au cours de leurs premières saisons de pâturage.

## COMMENT ?



La maîtrise des strongles digestifs des génisses doit permettre des contacts réguliers mais sécurisés pour qu'elles développent, au plus tôt, leur immunité et leurs performances sans être impactées.

Raisonner la gestion du parasitisme sur l'ensemble de la carrière des animaux, améliore la rentabilité du troupeau en utilisant les antiparasitaires mieux et moins.



## ■ Réglementation tuberculose

Comme vous le savez, la zone de tuberculination prophylactique des bovins s'élargit et un élevage a subi un abattage total le mois dernier. Nous allons faire le point sur la réglementation concernant le dépistage de la tuberculose en France.

### La tuberculose :

La tuberculose bovine est une maladie animale transmissible à l'homme (zoonose) causée par la bactérie *Mycobacterium bovis* (*M. bovis*). Cette bactérie peut infecter de nombreuses espèces de ruminants, domestiques et sauvages (principalement bovins et cervidés), mais aussi les sangliers, blaireaux ou renards. Elle se transmet souvent par voie respiratoire.

Chez les bovins, l'infection est souvent inapparente, les symptômes cliniques n'apparaissant que tardivement au cours d'une évolution qui est en général très longue. Cependant, bien que ne présentant pas (ou peu) de symptômes, les animaux infectés peuvent avoir une productivité réduite et, par ailleurs, peuvent dans certains cas excréter la bactérie et contaminer l'Homme ainsi que d'autres espèces sauvages (cervidés, suidés, certains carnivores, etc.)

Depuis 2001, la France est considérée comme « officiellement indemne de tuberculose bovine » par l'Union européenne, malgré la persistance chaque année d'une centaine de foyers en élevage. Dans certains départements comme la Côte-d'Or et la Dordogne, le nombre de ces foyers connaît une augmentation régulière depuis 2004.

Pour conserver ce statut indemne il est nécessaire de renforcer le processus de surveillance.

### Procédure de tuberculination :

#### - Intra dermo simple (IDS) :

Le test de la tuberculose s'effectue lors de la prophylaxie par l'injection en intradermique de tuberculine après tonte et mesure du pli de peau à la limite du tiers supérieur et tiers moyen gauche de l'encolure. La lecture du résultat se fait 72h après par mesure du pli de peau au niveau de l'injection et comparaison avec la mesure initiale. Un épaissement de 4mm est considéré comme positif, douteux entre 2 et 4mm et négatif en dessous de 2mm.

#### - Intra dermo comparative (IDC)

En cas d'IDS positive, même procédure que la précédente mais doit se faire 42j après l'IDS. On procède cette fois-ci à deux injections (tuberculine bovine et aviaire) et on compare la réaction. Le but est de savoir à quelle tuberculine le bovin a réagi et prendre une décision en fonction.

Si le bovin réagit à la tuberculine aviaire, la suspicion est levée, s'il réagit à la bovine la suspicion est maintenue.

### Suspicion sur animal vivant :

**S'il y a une réaction non négative au test :** suspension de la qualification indemne du troupeau, isolement des animaux et interdiction d'entrée/sortie de bovins de l'exploitation.

Signature d'un compte-rendu de tuberculination par l'éleveur et le vétérinaire transmis à la DDCSPP.

#### - Mise en place de mesures conservatoires par la DDCSPP :

- **Si l'animal est présent depuis plus de 30j dans l'exploitation :** l'élevage est placé sous arrêté préfectoral de mise sous surveillance (APMS) et la qualification du troupeau est suspendue sauf si la

suspicion est faible et qu'un contrôle IFG (Interferon Gamma) est prévu. Dans ce cas la suspension est effectuée si le résultat à l'IFG est non négatif. La suspension ne touche que la classe SIGAL du troupeau, si il y a contact avec d'autres troupeaux, il y a suspension de tous les troupeaux en contact avec le/les animaux suspects.

- **Si l'animal est présent depuis moins de 30j dans l'exploitation :** la suspicion porte sur le troupeau d'origine sauf si le bovin n'a pas été isolé. Si l'infection est confirmée, une investigation de tous les troupeaux par lesquels l'animal a transité est effectuée. L'animal doit être isolé et les mesures décrites précédemment sont appliquées jusqu'à la détermination du statut ou au départ de l'animal de l'exploitation.

### Démarche diagnostique en cas de suspicion :

La DDCSPP interprète les résultats et classe l'animal en « animal positif » (suspicion forte) ou « animal à statut non déterminé » (suspicion faible).

L'interprétation se fait en fonction de l'historique du cheptel : circonstance de dépistage, historique du troupeau, mouvements fréquents, test fréquent, nombre et intensité des réactions, voisinage de foyers...

- **Si suspicion faible :** deux possibilités s'offrent à l'éleveur,

• **La voie rapide :** abattage diagnostique qui permet de lever rapidement la suspension de qualification. Si le test est négatif, la suspension est retirée, si le résultat est positif alors le troupeau est placé sous APDI (arrêté préfectoral d'infection) en vue de son assainissement.

• **La voie conservatoire :** recontrôle des animaux en deux étapes : D'abord dosage interféron gamma (IFG) 3 à 8 jours après la tuberculination sur prise de sang.

- **Si les résultats sont négatifs,** les animaux n'ayant pas réagi à la tuberculination peuvent sortir de l'exploitation.

- **Si au moins un résultat IFG est non concluant,** les animaux n'ayant pas réagi à la tuberculination peuvent sortir du cheptel uniquement pour un atelier d'engraissement dérogatoire.

- **Si au moins un IFG est positif,** on rentre dans le cas d'une suspicion forte (cf suite).

**Attention** si il y confirmation de la suspicion dans un troupeau, il y a mise sous APMS des cheptels ayant reçu des animaux venant du troupeau avec abattage diagnostique des animaux introduits.

Ensuite recontrôle par IDC (comparative) 42j après la tuberculination, si négative levée de la suspension de la qualification, si au moins un animal est positif alors on passe à la suspicion forte.

- **Si suspicion forte :** dans ce cas il est procédé à un abattage diagnostique des animaux ayant réagi.

- **Si positif après abattage,** mise de l'élevage sous ADPI et troupeau qualifié comme infecté.

- **Si négatif un recontrôle** est effectué sur tous les animaux de plus de 6 semaines 42j après l'abattage diagnostique.

- **Si les résultats sont négatifs,** le cheptel est requalifié, si au moins un résultat est positif alors il y abattage diagnostique des animaux ayant réagi. Si confirmation, mise sous ADPI du cheptel, si négatif expertise de la situation.

Un élevage mis sous ADPI subira un abattage total.

### Indemnisation des bovins subissant un abattage diagnostique suite à une suspicion de tuberculose :

Catégorie	Indemnisation attribuée par l'état
Bovin de 6 semaines à 24 mois non inscrit au livre généalogique	900 euros
Bovin de plus de 24 mois non inscrit au livre généalogique	1900 euros
Bovin de 6 semaines à 24 mois inscrit au livre généalogique sur présentation des pièces justificatives à la DDCSPP	1100 euros
Bovin de plus de 24 mois inscrit au livre généalogique sur présentation des pièces justificatives à la DDCSPP	2200 euros

Ces mesures peuvent paraître contraignantes lorsqu'on y est confronté mais il est extrêmement important de faire le nécessaire pour éradiquer la tuberculose bovine de notre territoire, sous peine de compromettre le statut indemne de tuberculose du territoire français, ce qui serait dramatique pour nos exportations, sans compter les risques pour la santé humaine.

Bien sûr il reste le cas de la faune sauvage...

Vincent HINOUX



# CREUSE BETAIL EXPORT

COMMERCE DE BESTIAUX

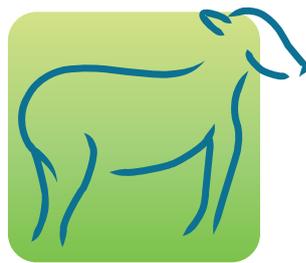
**Christophe TOUNY**

**06 15 12 49 86**

**23230 LA CELLE-SOUS-GOUZON**

**Tél : 05 5 5 81 74 07 - Fax : 05 55 62 22 21**

**Email : betail.23@orange.fr**



# Tech10<sup>e</sup>EDITION vin

LE SALON NATIONAL DU MOUTON | BELLAC | HAUTE-VIENNE



É T A B L I S S E M E N T S



## CHANOURDIE

CHANOURDIE Louis : 06.08.25.13.02

CHANOURDIE Jean : 06.83.01.75.86

É T A B L I S S E M E N T S



### CHANOURDIE

**SARL CHANOURDIE (19)**

Le Cayre  
19360 LA CHAPELLE AUX BROCS

05.55.92.98.09

**BOURROUX Nicolas** : 06.43.92.59.11

É T A B L I S S E M E N T S



### CHANOURDIE

**SAS CHANOURDIE (87)**

Le Queyraud  
87260 SAINT PAUL

05.55.09.72.89

**DUBOIS Richard** : 06.08.18.30.81



**SAS CHANOURDIE AGRO-ALIMENTAIRE (19)**

La Croix du Breuil  
19500 MEYSSAC

05.55.84.06.88

**CHAOUNOURDIE Louis** : 06.08.25.13.02